



Présidence
CD/CT/ND 171-18
Mandature 2016 – 2021
Bureau 2016-2021/2018/23

EXTRAIT DE RESOLUTIONS
PROCES-VERBAL N° 2016-2021/2018-23
BUREAU DU 04 DECEMBRE 2018

Préliminaire :

Approbation du procès-verbal du bureau en date du 11/10/18.

LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DU 11/10/18 EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

POINT D'INFORMATION

Point n°4 :

Intégration d'un nouveau membre Elu suite à la démission de Mme Fabienne DUVAL

Document(s) de travail transmis préalablement :

- Courrier de démission de Mme DUVAL (Document n°1).

Intervention en séance :

- M. DORÉ, Président

POINT SOUMIS AU VOTE

Point n°1 :

Désignation d'un membre élu suppléant pour représenter la CMA 76 au Conseil d'Exploitation RNC de la Métropole.
Le titulaire étant M. MOLLIEN.

Intervention en séance :

- Mme TARLEVE, Secrétaire Générale

Il est procédé au vote.

Résolution 2016-2021/2018-23 B.403 :

VOTE :

LA PROPOSITION DE NOMMER M. BRUSCHERA COMME MEMBRE SUPPLEANT AU CONSEIL D'EXPLOITATION RNC DE LA METROPOLE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

L'ÉLU TITULAIRE EST M. MOLLIEN.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

POINT D'INFORMATION

Point n°2 :

Accueil des migrants au CFA de la CMA76 et bilan des ruptures de contrats.

Intervention en séance :

- M. PERFETTI, Directeur de la Formation

POINT SOUMIS AU VOTE

Il est demandé l'ajout de 2 points en séance

- Appel à projet **Prépa Apprentissage et son plan de financement.**
- Recrutement de 3 jeunes en Service Civique pour le CFA

Résolution 2016-2021/2018-23 B.404 :

VOTE :

LA PROPOSITION D'AJOUT DE 2 POINTS EN SEANCE EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DU REGLEMENT INTERIEUR EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Il est procédé au vote.

Résolution 2016-2021/2018-23 B.405 :

VOTE :

LA PROPOSITION DE DEMANDE D'UN AGREMENT AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE AFIN QUE LE CFA PUISSE RECRUTER 3 JEUNES DANS LE CADRE D'UNE MISSION EN SERVICE CIVIQUE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE L'ENSEMBLE DE CETTE PROPOSITION A L'ORDRE DU JOUR DE LA PLUS PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Il est procédé au vote.

Résolution 2016-2021/2018-23 B.406 :

VOTE :

LA PROPOSITION DE DONNER MANDAT AU PRESIDENT DE LA CMA 76 POUR QUE L'APPEL A PROJET AAP PIC PREPA APPRENTISSAGE SOIT PORTE PAR LA CRMA, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE L'ENSEMBLE DE CETTE PROPOSITION A L'ORDRE DU JOUR DE LA PLUS PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°3 :

Validation, conventionnement et financement de l'action DRACCARE – WEB'ISANAT.

Intervention en séance :

- M. MARAIS, Chargé de mission

Il est procédé au vote.

Résolution 2016-2021/2018-23 B.407 :

VOTE :

LA PROPOSITION DE VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT DE L'ACTION WEB'ISANAT POUR UN COÛT TOTAL MAXIMUM DE 71 382 EUROS AVEC UN FINANCEMENT FNADT DE 35 691 EUROS ET UN AUTOFINANCEMENT DE 35 691 EUROS POUR LA CMA 76, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

POINTS D'INFORMATIONS

Point n°5 :

Point sur le télétravail, prévu à l'annexe XXII du statut du personnel, présenté à la CPL du 19/11/2018.

Intervention en séance :

- Mme RIMBERT, Responsable des ressources humaines

Point n°6 :

Point sur la Régionalisation.

Intervention en séance :

- Mme TARLEVE, Secrétaire Générale

POINT SOUMIS AU VOTE

Il est proposé l'ajout d'un point en séance pour la vente d'une parcelle.

Il est procédé au vote.

Résolution 2016-2021/2018-23 B.408 :

VOTE :

LA PROPOSITION D'AJOUT D'UN POINT EN SEANCE EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DU REGLEMENT INTERIEUR EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Il est procédé au vote.

Résolution 2016-2021/2018-23 B.409 :

VOTE :

DE LA PROPOSITION DE CONFIER À M. DORE LE POUVOIR, EN SA QUALITÉ DE PRESIDENT ET REPRESENTANT LEGAL DE LA CMA 76, DE SIGNER LE COMPROMIS DE VENTE, PUIS LORSQUE LES CONDITIONS SUSPENSIVES SERONT LEVEES, L'ACTE AUTHENTIQUE DE VENTE PORTANT SUR : - UNE PARCELLE IMMATRICULEE NC 165 DE 129 M2, DONT LA CMA 76 EST PROPRIETAIRE, SITUES AU

NUMERO 24, RUE DES MURS ST YON, 76100 ROUEN, BIEN IMMOBILIER PUBLIC PREALABLEMENT DECLASSÉ ET DESAFFECTÉ DU SERVICE PUBLIC EN 2015.

- CE BIEN CORRESPOND À UNE ANCIENNE RESERVE À L'ABANDON À L'AIR LIBRE, PARCELLE ENCLAVEE ENTOUREE DE MURS.

LE PRIX GLOBAL DE LA VENTE EST DE 1 000 EUROS (MILLE EUROS), HORS FRAIS DE NOTAIRES, DROITS ET TAXES.

CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

PROPOSITION D'INSCRIPTION À L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE
CETTE PROPOSITION.

POINTS D'INFORMATIONS

Point n°7 :

Proposition d'un calendrier des instances 2019.

Document de travail transmis préalablement :

- Calendrier prévisionnel des instances 2019 de la CMA 76 (document n°2)

Intervention en séance :

- Mme TARLEVÉ, Secrétaire Générale

Point n°8 :

Retour des membres Elus du Bureau sur les dernières représentations extérieures.

Intervention en séance :

Mesdames, Messieurs les Elu(e)s

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h05,



Christophe DORE,
Président de la CMA 76.